

Julie DETER-HOLON  
Georges GARCIA  
Nathalie PETIT-TRIAL  
Jean-Michel PREGET

Mme le Maire,  
Marie-Thérèse BRUGUIERE

Mme l'adjointe au Maire,  
Florence THOMAS

Mairie de Saint-Aunès,  
34130 Saint-Aunès

Déposé en mairie le 18/10/2016

REF : crcm\_20161018\_05

Madame le Maire,

Monsieur l'adjointe au Maire, secrétaire de la séance du conseil municipal du 20/09/2016,

La lecture du compte rendu du conseil municipal du 20 septembre 2016 amène plusieurs remarques de notre part :

- § Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent

Nous n'avons pas approuvé le compte rendu du 20 juin 2016. Il restait à y intégrer la question d'origine du groupe minoritaire à l'adjoint aux finances et à corriger le tableau des subventions aux associations.

L'un d'entre nous a reçu une feuille volante. Est-ce l'extrait corrigé du procès-verbal ? Pourquoi ne pas diffuser ce document à l'ensemble des membres du conseil municipal ?

- § Nomination d'un secrétaire de séance

Il n'y a pas eu d'annonce de cette nomination lors du conseil municipal. Vous serait-il possible de nous préciser les conditions de cette nomination et le rôle du secrétaire ?

- § Urbanisme – ZAC des Châtaigniers

La problématique de sortie sur la D613 a été évoquée en séance. Or les informations relatives à l'avancée de ce dossier n'apparaissent pas dans le compte rendu.

- § Urbanisme

Notre interrogation sur la commercialisation des 4 parcelles du lotissement « Les Coteaux » et la réponse apportée en séance n'apparaissent pas au compte rendu.

- § Urbanisme – SPLA l’Or Aménagement

Il a été annoncé que le rapport de gestion et le compte rendu annuel était disponible pour consultation en mairie. Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote.

- § Sécurité - Convention police municipale / gendarmerie

Lors du dernier conseil un projet de convention a circulé de mains en mains. Il n'y a pas eu de vote sur ce point. Par ailleurs, le compte rendu ne mentionne aucun des nombreux échanges qui ont eu lieu sur ce sujet.

- § Sécurité - Vidéo-Protection

Vous indiquez que l'adjoint a détaillé la planification du déploiement de la vidéo-protection. Merci de bien vouloir retranscrire ce détail dans le compte rendu.

- § Associations

Il est mentionné que les travaux dans les salles municipales ont été réalisés par l'Agglomération. N'est-ce pas une erreur ?

De plus, lors du conseil municipal, vous nous annonciez la mise en place d'une cloison amovible pour partager en deux la salle des assistantes maternelles. Pourquoi les travaux réalisés ont-ils consisté à construire une cloison fixe qui réduit grandement l'espace réservé à l'accueil des assistantes maternelles ?

- § Associations

Il n'y a pas eu unanimité lors du vote du complément de subvention pour l'association « Co Ainsi Danse ».

- § Personnel

Il manque le pourcentage de temps partiel pour les postes d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe ouverts.

Merci pour l'attention que vous pourrez porter à l'ensemble de ces demandes de corrections et compléments, nous vous prions d'agrérer, Madame le Maire, Madame l'adjoint au Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le groupe municipal minoritaire,  
Jean-Michel PREGET